

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 35

Artikel: Petites connaissances pratiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

si empressée, si cordiale qui nous est faite dans cette nouvelle Athènes, qui nous offre, avec son amitié, ses vins les plus généreux, etc., etc. »

Le membre du Conseil d'Etat de Genève, qui présidait à cette petite fête, répondit en termes très spirituels, qu'il était heureux d'avoir l'occasion d'être agréable à ses voisins du canton de Vaud, mais que l'honorable municipal qui les représentait en cette circonstance, faisait une légère erreur historique en comparant ses compatriotes aux Spartiates, surtout à l'occasion d'une collation. « Car, ajouta-t-il, l'histoire nous apprend que les Spartiates, aux mœurs austères et guerrières, faisaient boire leurs esclaves outre mesure, et les promenaient ensuite dans les rues pour inspirer au peuple l'horreur de l'ivrognerie ; tandis que les Vaudois, au contraire, loin de laisser boire leurs vins à leurs domestiques, le boivent bel et bien eux-mêmes. »

Le galant municipal ne répliqua pas.

Petites connaissances pratiques.

Emballage des fruits. — Les belles poires et les pommes des espèces de choix, doivent être enveloppées dans du papier doux ; les paniers ou les caisses sont garnis de regain très sec. Il faut surtout que les fruits ne puissent pas bouger ; on les range par couches sur un seul rang, serrés les uns près des autres, en forçant un peu pour mettre le dernier, qui maintient toute la rangée. Puis on les couvre d'une bonne couche de regain avant d'en mettre un autre rang. Il faut que la dernière couche de regain se trouve serrée par le couvercle.

Pour l'emballage des pêches, on ne doit jamais en mettre plus de deux couches l'une sur l'autre. Chaque pêche est enveloppée d'un papier doux. On met dans le fond du panier une couche de feuilles sèches de fougère, une feuille de papier paille, puis une couche de pêches bien rangées et un peu serrées les unes à côté des autres ; une autre feuille de papier paille recouverte d'un papier doux, puis on ferme le couvercle. Si l'on met deux couches de fruits, on les sépare par une légère couche de fougère. La fougère bien triée pour enlever toutes les grosses côtes est ce qu'il ya de meilleur pour l'emballage des fruits, parce qu'elle est très légère, élastique, et ne se tasse pas.

Comment on doit conserver le bœuf bouilli. — Mettez toujours le bœuf bouilli qui vous reste du pot au feu dans le bouillon où il a cuit. Le lendemain, il sera savoureux et appétissant comme le premier jour. Si on néglige cette précaution et qu'on laisse sécher sur un plat, on a, au contraire, une viande noire, dure et ligneuse absolument sans saveur.

Notre problème du 15 août.

Nous avons reçu, pendant le courant de la semaine, plusieurs réponses au problème publié dans notre numéro du 15 août, relatif à la fenaison d'une prairie. Ces réponses qui donnent le chiffre de 2052 kilos sont inexactes, par le fait qu'on a probablement oublié de tenir compte de la crue qui a eu lieu pendant les 4 heures d'opération. — Le problème reste donc encore à résoudre.

Boutades.

Une brave femme, entrée à la caisse d'une administration publique pour y toucher sa rente viagère, exhibe le certificat de vie que lui a délivré sa mairie.

— Ce certificat n'est pas valable, fait observer l'employé.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il est daté du 25 juillet ; comme votre rente est échue du 15, il vous en faut un autre constatant que vous étiez vivante à cette date.

Un assez joli moyen de ne pas dire la vérité, sans cependant aller jusqu'au mensonge.

Quand on demande son âge à M. X..., de l'Académie française, qui a passé la soixantaine :

— Eh ! eh ! dit-il, je suis plus près de cinquante ans que de quarante !

A la correctionnelle :

On amène un vagabond qui, l'autre soir, sous l'influence des vapeurs alcooliques, est entré dans une maison et, sans aucun prétexte, s'est mis à rosser le concierge d'importance :

— Accusé, quel motif vous a poussé à ces voies de fait envers le plaignant ?

— Dame, mon président, il y avait écrit sur la porte : On n'entre pas sans frapper.

Les actionnaires d'une société que nous ne nommerons pas étaient convoqués dernièrement dans une salle de l'appartement de M. Z., d'où l'on avait sorti tous les meubles, afin qu'il y eût place pour tout le monde.

Il s'agissait de nommer un président du conseil d'administration.

— Messieurs, dit le secrétaire, on va voter par assis et levé. Que ceux qui sont d'avis de nommer M. X... restent debout.

Les actionnaires, éplorés, cherchaient vainement à s'asseoir.

— Cela suffit, messieurs, continua le secrétaire, M. X... est nommé président à l'unanimité.

Un joli mot à double sens est celui que nous avons entendu au marché aux fleurs, sur la place de St-François, la veille de la Saint-Louis. C'était 9 heures du soir ; plusieurs dames regardaient ces nombreux vases gracieusement groupés sur le trottoir et éclairés par de simples lanternes vénitiennes.

— Maman, dit Mlle ***, achète-moi donc ce myrte !

Et la mère de répondre d'un ton dédaigneux :

— Non, ma fille, je n'aime pas acheter un vase de nuit, on ne sait jamais ce que l'on a.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET

Rue Pépinet 3, Lausanne.

Enveloppes avec impression de la raison de commerce, registres, copies de lettres, presses à copier ; albums, buvards, porte-feuilles, papeteries, livres d'images, etc.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & cie.